ÉDITION 2014





















SOMMAIRE

- P.3 CARNET DE BORD : MODE D'EMPLOI
- P.4 CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
- P.4 Contours du bassin annécien
- P.5 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
- P.11 LOGEMENT ET MOBILITÉ
- P.17 DYNAMISME ÉCONOMIQUE
- P.22 MÉMO & GLOSSAIRE

CARNET DE BORD

Le carnet de bord du Conseil local de développement du Bassin annécien est un outil d'aide à la décision et à l'inspiration :

- Mise en avant des chiffres clés permettant de suivre les évolutions du territoire
- Analyse et interprétation collective des données chiffrées (logement, foncier, économie, énergie, etc)
- Recommandations à l'attention des élus et décideurs locaux
- Démarches engagées pour faire du Bassin annécien un territoire en transition énergétique



La transition énergétique est le fil conducteur de cette édition du Carnet de bord qui met en lumière des points de progrès et de vigilance autour de cet enjeu capital.

Pour faciliter la découverte et la lecture de ce document, vous trouverez :

- Des encadrés dédiés à l'analyse avec des schémas et des données clés
- Des préconisations pour conforter et quider vos réflexions et vos actions
- Des cas concrets et des témoignages pour illustrer un parti-pris, une décision ou asseoir vos projets à l'aide de faits réels et expérimentés

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN ANNÉCIEN

Le Conseil Local de Développement (CLD), sorte de conseil économique, social et environnemental local, a été créé en 2005 dans le cadre du contrat précédent. Son assise territoriale est donc la même que celle du CDDRA. Il est composé d'une soixantaine de membres représentant la société civile, regroupés en trois collèges :

- Vie économique
- Vie quotidienne et associative
- Élus et personnes qualifiées

Le CLD se positionne comme un outil d'aide à la décision au service des élus et des acteurs du Bassin annécien.

On retrouve dans ce conseil : syndicats, fédérations, associations, bailleurs sociaux, institutions. Autant d'acteurs qui contribuent à nourrir le Contrat de Développement Durable du Bassin annécien et le territoire avec leurs analyses et recommandations.

Le Conseil Local de Développement est lié au Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) du Bassin annécien.

Le CDDRA du Bassin annécien (2013-2019) est un contrat passé entre la Région Rhône-Alpes et le Bassin annécien. Il concrétise la charte de développement durable dont l'objectif est de mieux concilier attractivité, compétitivité économique, qualité des espaces et qualité de vie pour tous. La charte propose d'ouvrir 5 grands chantiers :

Soutenir durablement notre dynamique économique

Préserver nos espaces et leur accessibilité

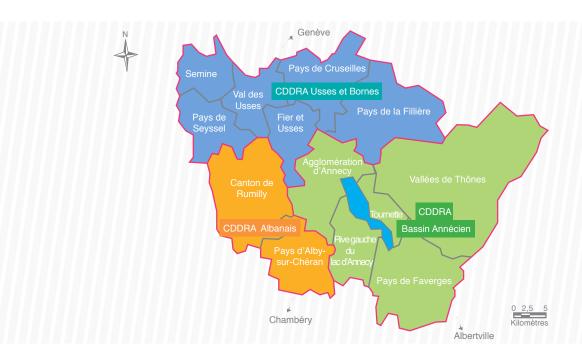
Développer équitablement les différents territoires du Bassin annécien

Travailler au rayonnement de notre territoire

Améliorer le fonctionnement du Contrat de Développement Rhône-Alpes du Bassin annécien

Le contrat décline chacun des chantiers de la charte en programme d'actions stratégiques. Il engage la Région Rhône-Alpes et le Bassin annécien pour une durée de 6 ans (2013-2019). Il représente 35M€ de projets dont 14,9M€ de subventions apportées par la Région. Il est opérationnel depuis septembre 2013, après avoir été voté par la Commission permanente de la Région Rhône-Alpes.

LES CONTOURS DU BASSIN ANNÉCIEN



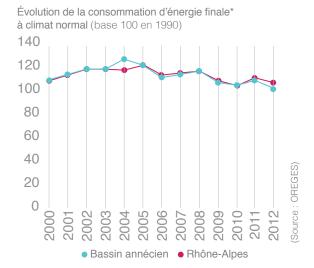


CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

CONSTAT

Si la population du Bassin annécien continue d'augmenter sur notre territoire, on constate que la consommation énergétique est en baisse.

Cette diminution est une conséquence à la fois de la crise qui conduit entreprises et habitants à faire des économies d'énergie, mais aussi de politiques publiques incitatives qui portent leurs fruits. Une prise de conscience collective se dessine.

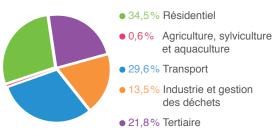


29,6 % d'énergie consommée pour les transports

34,5 % d'énergie consommée pour l'habitat

TRANSPORTS ET HABITAT SONT LES PRINCIPAUX CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE DANS LE BASSIN ANNÉCIEN

Consommation d'énergie finale* par secteur en 2012



(Source : OREGES)

Dans le Bassin annécien, la consommation énergétique pour les transports se répartit à 39 % pour le transport de marchandise et 61 % pour celui des personnes (données 2012, Source OREGES). Nous nous inscrivons dans les mêmes proportions que Rhône-Alpes.

Le chauffage représente 75% des dépenses énergétiques dans l'habitat, contre 69% au niveau national. Les autres postes de dépenses dans l'habitat sont notamment l'eau chaude sanitaire et l'électricité spécifique (appareils électroménagers ou audiovisuels, éclairage).

La cherté des logements et du foncier participe à l'éloignement domicile/travail. Elle a donc un impact sur les consommations énergétiques.



UNE TONNE ÉQUIVALENT PÉTROLE (TEP), C'EST QUOI ?

Une tonne de charbon ne produit pas la même quantité d'énergie qu'une tonne de pétrole, une tonne de mazout, etc. Ainsi, une Tep équivaut à environ 1,5 tonne de charbon de haute qualité, ou encore 2,5 tonnes de bois bien sec.

Évolution de la consommation d'énergie finale* en Tep par secteur

Secteurs	2012	Évolution 2000/2012
Habitat	147 100	+14%
Tertiaire	92900	+10,7%
Industrie et gestion de déchets	57700	-36,9%
Transport	126000	+3,6%
Agriculture	2400	0%
Tous secteurs	426 100	-0,7%

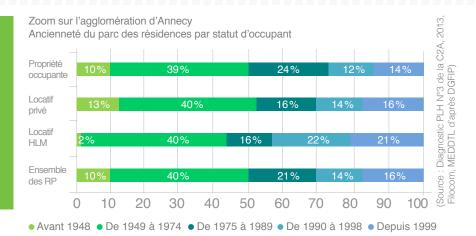
^{*} C'est l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer...)

L'HABITAT : SECTEUR D'INTERVENTION PRIORITAIRE POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

La rénovation énergétique de l'habitat est une source potentiellement importante d'économie d'énergie. Mais ce secteur reste difficile à mobiliser compte-tenu du contexte économique et du prix de l'énergie encore abordable (pas d'inflation excessive des coûts): les actions de réhabilitation énergétique des logements sont encore peu nombreuses. Cependant, nous ne disposons pas, à ce jour, de données précises sur la part du parc de logements engagée dans des travaux de réhabilitation énergétique.

La rénovation du parc de logement ancien est un enjeu majeur.

60% des logements du Bassin annécien ont été construits avant 1975 (65% au niveau national) dont 12% d'entre eux avant 1949 et 48% entre 1949 et 1975, soit la période la plus critique en termes de qualité énergétique du bâti. La première réglementation thermique datant de 1975, le parc ancien est particulièrement énergivore.



Le nombre de foyers en situation de précarité énergétique augmente. Plus de 13 % des ménages français consacrent plus de 10 % de leurs revenus au paiement de leur facture énergétique. Environ 62 % d'entre eux sont propriétaires de leur logement (Source : INSEE). On dit qu'ils sont en situation de précarité énergétique.

Depuis juin 2013 l'ANAH (Agence nationale pour la rénovation de l'habitat), dans le cadre de son programme "Habiter mieux", a rehaussé les plafonds de ressources et augmenté le montant de ses aides pour permettre à un nombre plus important de ménages d'en bénéficier. Le nombre de propriétaires modestes susceptibles de percevoir l'aide devrait

être potentiellement multiplié par 2. Les taux de subvention cumulés pourront atteindre 80%. Les bailleurs sociaux peuvent également bénéficier d'éco-prêts plus intéressants qu'auparavant, pour la réhabilitation du parc social.

+d'info: www.anah.fr/habitermieux/

Performance énergétique des logements et locaux ayant fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique (DPE*) en Haute-Savoie (Source : ADEME)

0 400 800 1 200 1 600 2 000

A 258

B 661

C 643

D 1787

E 2088

F 1135

G 964

H 0
I 0

Département :
74 - Haute Savoie
Type de bâtiment :
tous
Année de construction :
toutes
Type de transaction :
tous
Surface habitable :
toutes
Échantillon de 7316
DPE exploitables
Généré le 11/02/2014

Programme « Habiter mieux » - Dossier propriétaires occupants agréés du 1er janvier au 31 décembre 2013 (Source : DDT 74 ANAH)

Collectivité	Nombre de logements aidés	Montant des travaux éligibles aux aides de l'ANAH en €	Aide en € (ANAH et FART*)	Gain énergétique moyen	
Communauté de l'agglomération d'Annecy	7	125 366 €	75 340 €	39%	
CC Rive gauche du lac d'Annecy	4	66404€	34004€	39%	
CC Pays de Faverges	10	229 869 €	98 647 €	37%	
CC Tournette	1	20761€	11 050 €	53%	
CC des Vallées de Thônes	2	49142€	23515€	27%	
Bassin annécien	24	491 542€	242556€		
* FART : Fonds d'aide à la rénovation thermique					

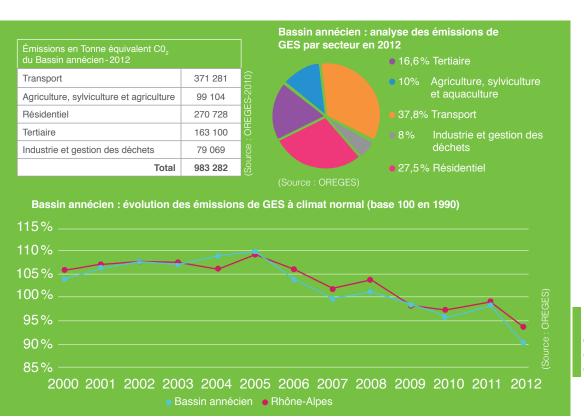
* FART : Fonds d'aide à la rénovation thermique

^{*} La lecture du DPE est facilitée par un étiquetage en 7 classes de A à G (A=meilleure performance, G=la plus mauvaise).



Objectifs nationaux à l'horizon 2020

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20% par rapport à 1990
- Améliorer de 20% l'efficacité énergétique (consommer moins)
- Atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique



37,8% d'émission de GES en 2012 dus aux transports



tonne équivalent carbone c'est (à peu près...) :



1 aller-retour Paris - New York en avion

14000 km de Twingo en ville

(Source: www.paperblog.fr)

Émission de Gaz à Effet de Serre (GES) en moyenne par an et par habitant :

Les habitants du Bassin annécien sont dans la moyenne nationale et régionale. (Source: OREGES et ADEME)

• Bassin Annécien: 5,2 TCO Région Rhône-Alpes: 5,7 TCO.

• France: 5,5 TCO.

Nous émettons en moyenne 3 fois moins que les Américains du Nord.

PRÉCONISATIONS

DU CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

AGIR COLLECTIVEMENT

Mettre en valeur le rôle exemplaire et moteur des collectivités en termes de réduction des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

Poursuivre et accentuer les actions de long terme dans les secteurs les plus consommateurs d'énergie (habitat et transports) et renforcer notre connaissance pour promouvoir des actions telles que :

- Inciter et favoriser l'évolution des comportements et des usages pour réduire nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre
- Cibler prioritairement les syndics de copropriété qui sont des relais essentiels pour agir auprès des propriétaires occupants et des bailleurs
- Poursuivre la mise en place des programmes de prévention et de lutte contre la précarisation des familles
- Travailler avec les communes pour mutualiser les données (tarifs sociaux EDF/GDF) et identifier les ménages en situation de précarité ou en voie de l'être
- Aborder l'extension ou la création de réseaux de chaleur comme un axe de développement qui permet indirectement de densifier et de livrer une énergie à un coût abordable
- Renforcer le développement et l'usage des modes de transports alternatifs (bus, co-voiturage, vélo, marche et nouveaux modes ludiques) sur le tour du lac et dans l'ensemble du Bassin annécien

Conduire une étude pour définir le potentiel de production d'énergie renouvelable (ex:hydroélectricité, géothermie, pompes à chaleur, solaire thermique, photovoltaïque...) du Bassin annécien et cibler les priorités pour agir, en lien avec la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) engagée par la Communauté de l'agglomération d'Annecy et le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Coordonner les initiatives conduites (plans climat et actions spécifiques) à l'échelle du Bassin annécien pour plus d'efficacité.

FACILITER LES PROJETS DES ACTEURS DE TERRAIN

Aider les professionnels à faire valoir la plus-value générée par la rénovation thermique ou énergétique des logements, y compris la plus-value financière à la revente d'un bien.

Informer les promoteurs et aménageurs des aides financières existantes pour des projets incluant l'utilisation d'énergies renouvelables (Fond chaleur de l'ADEME par exemple).

+ d'info : www.ademe.fr/fondschaleur/

Sensibiliser et inciter les entreprises (tertiaire et industrie) à réaliser encore plus d'économies d'énergie (usage et process).

Accompagner les porteurs de projets pour intégrer les objectifs de réduction des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre dans leurs futurs projets.

Le Bassin annécien est déjà dans l'action!

TOUS EXEMPL'AIR

Le Plan Climat-Énergie Territorial mis en œuvre par la Communauté de l'agglomération d'Annecy a pour objectif de faire prendre conscience de l'impact réel et immédiat de gestes éco-responsables. La campagne de communication interne initiée en janvier 2014, visait à responsabiliser et impliquer tous les agents de la C2A dans la démarche.

Quelques actions phares:

- Modification des pratiques d'achat en intégrant les volets environnementaux et sociaux
- Gestion de l'énergie au quotidien et amélioration de l'efficacité énergétique



VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

L'objectif : atteindre en 2050 un équilibre entre consommation et production d'énergie.

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges, Chambéry métropole et la Communauté de l'agglomération d'Annecy se sont engagés ensemble sur le chemin de la transition énergétique. Leur démarche collective visant à faire de ces territoires des Territoires à Énergie Positive (TEPOS) a été retenue fin 2013 par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

RÉHABILITATION DE LA MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DU CERCLE DE L'EAU ET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE



La microcentrale produira chaque année 850000 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de l'hôtel de ville, des gymnases et des 5 groupes scolaires de Cran-Gevrier. Chaque année, 37 tonnes équivalent carbone seront ainsi économisées. Utilisée depuis le 19e siècle, la force motrice du Thiou a permis le développement

industriel de la commune. Abandonnée depuis les années 50, l'ancienne microcentrale hydroélectrique sera remise en service à l'automne 2014 et exploitée par la Société Française des Chutes et Barrages, dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif conclu avec la Ville de Cran-Gevrier.

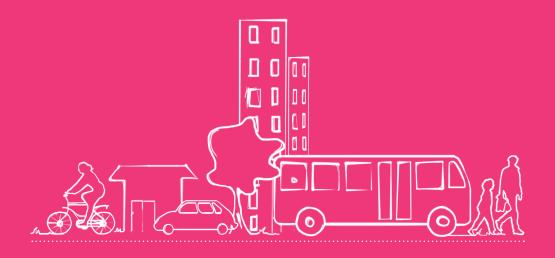
CHAUFFERIE-BOIS DE FAVERGES

La chaufferie-bois s'inscrit dans une volonté de préserver l'environnement. Le bois sert à chauffer un réseau de conduites distribuant de l'eau chaude. Elle est raccordée à 800 logements, trois groupes scolaires, l'entreprise S.T. Dupont, la salle omnisports et la salle polyvalente, la mairie, la maison de retraite.

Une chaufferie en croissance!

La chaufferie-bois est en service depuis 1994. La puissance des chaudières installées tenait compte d'une extension future du réseau et de nouveaux raccordements. Après une gestion en SEM puis en régie, la gestion de la chaufferie-bois et de son réseau de chaleur a été confiée par la ville, en 2001, à la société Dalkia via une délégation de service public. Une mise aux normes des installations en 2006 a permis d'équiper la chaufferie de deux filtres pour traiter les fumées. De récentes études ont montré une réduction de 89% des émissions de poussières dans l'atmosphère, grâce à ces filtres.





LOGEMENT ET MOBILITÉ

CONSTAT

70 % logements collectifs

30 % maisons individuelles

PARC DE LOGEMENT

Le Bassin annécien comptait 107102 logements en 2012dont 70% de logements collectifs et 30% de maisons individuelles.

En 2011, 27% des opérations programmées étaient des logements individuels, et 73% pour des logements collectifs. (Source : CG74 portrait de territoire 2012/INSEE, SITADEL 2)

	Collectifs commencés 2011 2001-2011		Individuels	s commencés
			2011	2001-2011
Bassin annécien	1 273	12841	471	4667
Département	5770	54 237	2523	30903

DES PRIX QUI NE BAISSENT PAS DANS LE BASSIN ANNÉCIEN

(source : Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes)

Malgré la crise, les prix des logements restent élevés. Le prix d'achat moyen au m² d'un logement dans du collectif se situe entre 4100 € et 4600 €.

En ce qui concerne la location : le prix moyen au m² est de 13 € HC (hors charges) dans l'agglomération d'Annecy. Les niveaux de loyers sont toujours élevés au regard des capacités financières de la majorité des ménages.

Marché logement	Canton Genève	Genevois Français C2A		Aix-les- Bains	Chambéry métropole
Appartement neuf	6 500 €/M²	4600€/M²	4100€/M²	NS	3300€/M²
Appartement ancien	8 170 €/M²	4000€/M²	3600€/M²	2900€/M²	2500€/M²
Loyer libre HC	21,5 €/M²	14 €/M²	13 €/M²	11,5 €/M²	11 €/M²

(Sources: Cahier Grand Genève, juin 2013 et FPI CECIM OBS 2012)

4 100 €/M² à l'achat, logement neuf Surface habitable, hors stationnemer

Les acquisitions immobilières dans le Bassin annécien sont réalisées par :

- des secondo-accédants (60 % de la clientèle)
- des investisseurs qui se concentrent principalement sur l'achat de T2 et T3 (20%)
- des primo-accédants essentiellement frontaliers ou non-frontaliers mais disposant d'un apport familial important (20%)

Nous constatons que les primo-accédants non-frontaliers ou ne disposant pas d'apport conséquent ne peuvent pas acheter de logements au-delà de 3000 € / m². Or, il existe très peu d'offre en deçà de ce prix sur le marché annécien.



LOGEMENT SOCIAUX

Le Bassin annécien compte 13,5% de logements locatifs sociaux*, c'est légèrement supérieur au taux départemental (12,4%) mais inférieur aux taux régional (16,3%) et national (18%).

13,5 % part de logements locatifs sociaux

Début 2012, on comptait 11863 logements sociaux dans le Bassin annécien. Soit une croissance de +2% par rapport à 2011, avec de nouveaux logements regroupés principalement dans la Communauté de l'agglomération d'Annecy (213 des 234 nouveaux logements locatifs sociaux entre 2011 et 2012, soit 91%).

Un côut du foncier pénalisant : dans un contexte où le foncier reste cher, les bailleurs sociaux acquièrent plus difficilement des terrains pour construire du logement social.

Aujourd'hui, environ 1/3 des logements sociaux sont construits

par la promotion immobilière. Les servitudes de logements sociaux imposées dans les projets génèrent une production de logements sociaux diffus dont la gestion peut se révéler complexe, notamment lorsqu'elles s'appliquent à de petites opérations (<15 logements).

^{*} Ces logements appartiennent à des organismes HLM ou à d'autres bailleurs sociaux soumis à la législation HLM pour fixer les loyers. Les logements-foyers, résidences pour personnes âgées ou handicapées n'en font pas partie.

Territoires	Parc Locatif Social au 01/01/12					
	en nombre	% résidences principales				
C2A	10213	17,8%	Filocom)			
CC Rive Gauche du lac d'Annecy	298	5,7%				
CC Pays de Faverges	937	14,3%				
CC Tournette	29	1,0%				
CC Vallée de Thônes	386	4,8%				
Bassin annécien	11 863	13,50%				
CC Vallée de Thônes 386 4,8% Bassin annécien 11863 13,50% Procées dans les projets génèrent une production						

+6,6%

demandes de logements

locatifs sociaux

DU CÔTÉ DE LA DEMANDE...

La demande en logement locatif social reste forte.

Globalement, pour répondre aux besoins en logements des salariés, le Bassin annécien doit réaliser 2/3 de sa production en logement locatif (social et privé), dont 52% en social et 48% en libre.

Nous notons également une paupérisation des demandeurs de logements locatifs sociaux.

Augmentation de la demande
de logemement social
(Demandeurs au 01/01/2013 hors double compte)

Territoires	Nombre de demandeurs	Évolution 2012/2013
C2A	5 647	+7%
CC Rive Gauche du lac d'Annecy	310	+3,3%
CC Pays de Faverges	270	+6,3%
CC Tournette	133	+64,2%
CC Vallée de Thônes	220	+12,8%
Bassin annécien	6 0 6 6	+6,6%

Études des besoins annuels en logements en Haute-Savoie 2010-2015 (scénario 2 : croissance "Atténuée")

	Vocation Sociale		Marché Libre		
	Accession	Locatif	Accession	Locatif	
004	157	302	122	265	
C2A	34%	66%	32%	68%	
CC Rive Gauche	23	39	21	34	
du lac d'Annecy	37%	63%	38%	62%	
CC Pavs de	14	21	44	25	
Faverges	40%	60%	64%	36%	74)
CC Tournette	7	12	5	14	DDT
CC fournette	37%	63%	26%	74%	A
CC Vallée de Thônes	25	46	49	49	AMALIA
	35%	65%	50%	50%	AM
Bassin	226	420	241	387	rce.
annécien	35%	38%	38%	62%	(Source

QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION

La réglementation thermique 2012 exige comme référence dans la construction neuve un plafond de 50kWhep/m²/an*. Cela correspond à la valeur moyenne du label "bâtiments basse consommation" (BBC). Cette étape permettra de s'orienter vers des bâtiments à énergie positive en 2020. Nous notons que cette ambition est difficile à réaliser avec les techniques de construction actuelles (paroi classique béton). Pour atteindre cette performance énergétique, les parois préfabriquées bois semblent être une bonne alternative. Le Pôle Excellence Bois de Rumilly travaille sur ce projet avec des entreprises locales.

Par ailleurs les projets de réhabilitation ou de rénovation de bâti ancien sont parfois bloqués ou retardés. Nous avons identifié notamment deux raisons à cela :

- L'absence de décharge de classe 3 (déchets inertes) à proximité et apte à recevoir les déchets issus de la démolition
- Le nombre insuffisant, dans notre bassin, d'entreprises spécialisées et de personnes formées pour le désamiantage et la démolition.

^{*} C'est la consommation nécessaire à la production de l'énergie disponible pour l'utilisateur final par m² et par an.

CONSOMMATION D'ESPACE : UNE TENDANCE À LA BAISSE...

Sur l'ensemble du Bassin annécien (CDDRA), la consommation totale de terrain a été de 987 ha entre 1998 et 2012. Cela signifie que l'enveloppe urbaine continue de s'étendre, même si nous notons une baisse progressive du rythme de consommation entre les différentes périodes étudiées.

Le rythme annuel est de 70 ha sur la période 1998-2012 et de 52 ha entre 2008 et 2012.

Sur la période 2004-2012, la perte de terrain agricole est de **391 ha** soit près de **50 ha** par an. La tendance sur la période 2008-2012 est à la baisse puisque la disparition annuelle de terrain agricole est de **40 ha/an**.

Ces chiffres sont bien sûr à mettre en lien avec le ralentissement de l'extension de l'enveloppe urbaine.

La baisse généralisée de la consommation des terres agricoles observée sur l'ensemble du département (378 ha entre 2004 et 2008 contre 252 ha entre 2008 et 2012) se retrouve aussi dans le Bassin annécien.

(Source: DDT 74)

...MAIS LE FONCIER AGRICOLE RESTE SOUS PRESSION

En effet, nous notons que la consommation foncière, l'évolution des prix du foncier, le morcellement des parcelles et le mitage sont 4 facteurs qui fragilisent les exploitations agricoles.

MOBILITÉ DANS LE BASSIN ANNÉCIEN

Le trafic autoroutier a largement plus augmenté que le trafic routier dans le Bassin annécien. La voiture est encore le principal moyen de transport pour la population active du Bassin annécien.

Nombre de véhicule/jour sur les grands axes

	2005	2011	Entre 2005-2011	
A41 SUD (Échangeur)	31 180	39700 27,3%		
A41 CENTRE (Échangeur)	25 100	33700 34,3%		C2A)
A41 NORD (Échangeur)	27770	41 100	48,0%	DDT74, C
Total autoroute	84050	114500 36,2%		
Total entrée Agglo	280870	282870 0,6%		rce
Total contournement	169480	177175	4,5%	(Source

Les transports en commun dans l'agglomération d'Annecy

L'année 2012 s'est traduite par une augmentation du nombre de voyages de 3,1% par rapport à l'année précédente. Le nombre de déplacements/an/habitant (110) est d'un bon niveau compte-tenu de la taille de l'agglomération annécienne. La part modale des transports en commun sur le périmètre de l'agglomération d'Annecy est de 8%. Sur le réseau de la SIBRA, 76% des abonnés sont des jeunes et des scolaires.

(Source : SIBRA)

Transport en commun (bus urbains)

		Fréquentation voyage	Offre KM	Voyage par KM	Déplacement par an par habitant
Communauté de l'agglomération	2006	12505336	4071639	3,07	92
d'Annecy (SIBRA)	2012	15536570	4573483	3,4	110
Chambéry métropole	2012	12066514	4526838	2,7	96

(Sources : SIBRA et Rapport d'activité 2013 de Chambéry métropole)

PRÉCONISATIONS

DU CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

AGIR EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE FONCIER À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Passer des PLU aux PLU intercommunaux.

Etudier et utiliser les potentiels d'urbanisation en renouvellement urbain et dans les "dents creuses" (faire la ville sur la ville).

•••••

Développer une stratégie cohérente en matière d'urbanisme pour harmoniser les réglements (hauteur, stationnement, densité, etc) à l'échelle intercommunale.

Développer une stratégie foncière globale pour répondre aux besoins du Bassin annécien (logements, équipements, infrastructures, etc).

.....

Maîtriser le foncier en utilisant tous les outils à disposition des collectivités et EPCI (acquisition mais aussi Zone d'aménagement concerté, bail emphythéotique, bail à construction, etc) dans la perspective, notamment, de proposer des logements à des prix abordables.

Mieux prendre en compte les enjeux d'aménagement, d'équipement et d'infrastructures dans tous les projets de logements et mieux répondre à la diversité des besoins des ménages (taille, prix, forme et conception).

SE DONNER LES MOYENS D'UNE MIXITÉ SOCIALE RÉUSSIE

S'interroger sur l'utilisation systématique des servitudes de logement social dans les projets de moins de 15 logements.

Favoriser la réalisation de programmes de logements en accession sociale.

ACCENTUER LES ACTIONS EN FAVEUR DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ

Mieux articuler urbanisme et déplacements dans les opérations d'aménagement : développer la ville et les territoires de proximité, densifier le long des axes de transport, etc.

Organiser les transports à l'échelle du bassin de vie pour mieux répondre aux enjeux de déplacements des habitants et des salariés.

Faire progresser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle: transport en commun, vélo, marche, co-voiturage.

Rendre les itinéraires cyclables plus attractifs en garantissant la sécurité et le gain de temps.

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Un Programme d'Intérêt Général pour une durée de 5 ans a été lancé fin 2013 par la Ville d'Annecy en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Conseil Général de Haute-Savoie.



Ce programme permet aux copropriétés d'engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique. Il s'agit notamment de :

- assurer un travail de conviction auprès des copropriétés pour emporter la décision de vote des travaux
- solvabiliser les copropriétaires par des aides individuelles
- réduire les consommations énergétiques en assurant une requalification patrimoniale
- lutter contre la précarité énergétique

L'objectif aux termes des 5 ans est d'avoir rénové une trentaine de copropriétés représentant environ 2000 logements (environ 10% du parc annécien). Le gain énergétique estimé est d'environ 1700 Tep/an.

+ d'info : www.annecy.fr/807-renovation-energetique.htm

ÉTUDE "LIVRAISON DES MARCHANDISES EN VILLE"

Cette étude a conclu à la faisabilité technique et économique d'une plateforme de livraison à destination de l'hypercentre de l'agglomération d'Annecy. En parallèle, le cluster logistique de la Région Rhône-Alpes et plusieurs entreprises privées ont déposé un dossier de faisabilité d'une telle plateforme auprès de l'Europe. Le dossier a été retenu et cet outil au service des livraisons de courte distance dans l'hypercentre de l'agglomération annécienne devrait voir le jour en 2014.

PLAN DE DÉPLACEMENT INTERENTREPRISE

Dès 2009, l'association Mouv'éco s'est formée autour de 5 établissements* désireux de mettre en place un plan interentreprises de déplacement. Elle a notamment mis en place une communauté de co-voiturage. Ses priorités sont :

- développer le co-voiturage pour désengorger les parkings des salariés et éliminer le stationnement sauvage
- favoriser l'usage des transports en commun
- encourager les déplacements piéton/vélo
- informer les nouveaux arrivants des modes alternatifs à la voiture

En parallèle, l'agglomération d'Annecy a aménagé des liaisons cyclables et piétonnes dans le secteur.

* Situés à proximité de l'échangeur nord d'Annecy : Centre Hospitalier de la Région d'Annecy, CGL Pack, Établissement Français du Sang, Maped et Salomon.





DYNAMISME ÉCONOMIQUE

CONSTAT

zoom sur 3 filières d'excellence



Sport et outdoor

Une hausse de 7 % des emplois de cette filière à l'échelle Rhône-Alpes entre **2010** et **2011**.

Deux raisons principales à cette dynamique :

- Le développement de la pratique sportive (bien-être)
- La création et l'implantation :

 de 30 nouvelles entreprises
 entre 2010 et 2012

(Source : enquête OSV – Outdoor Sports Valley – 2012)



Les industries créatives (image)

- 3 fois plus de nouvelles entreprises créées en Haute-Savoie entre 2008 et 2011
- 2/3 des 241 entreprises haut-savoyardes de cette filière sont concentrées dans la zone d'emploi d'Annecy
- 20 % des entreprises de la filière réalisent 80 % du chiffre d'affaires (103 M€ = chiffre d'affaires total)
- 1 200 personnes : c'est l'effectif total estimé de cette filière ; l'effectif moyen par entreprise est de 6 personnes
- 33 % des entreprises ont plus de 10 ans et 62 % ont une activité internationale.

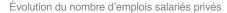
(Source : CITIA, AED 74, observatoire de la filière image er mouvement et industries créatives en Haute-Savoie – 2011

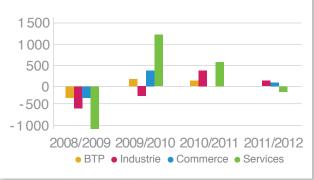


La mécatronique*

Thésame, installé en Haute-Savoie où se trouve la plus importante concentration nationale "industrie/ formation/recherche" en mécatronique, regroupe un réseau de 200 experts partenaires dans ce domaine

* Démarche visant l'intégration en synergie de la mécanique, l'électronique, l'automatique, l'informatique dans la conception et la fabrication d'un produit en vu d'augmenter et/ou d'optimiser sa fonctionnalité (norme NF E01-010).





L'EMPLOI

Avec 97 586 emplois totaux en 2010, nous notons une progression de 5,7% depuis 2000 à l'échelle du Bassin annécien (Source : Comète, CG Portrait de territoire 2012).

En 2012, le Bassin annécien comptait 72294 salariés privés (+0,8% par raport à 2008). Le nombre d'établissements a légèrement augmenté sur la même période, passant de 7450 à 7588 (+1,85%).

(Source : données Séquoïa de l'Acoss et des Urssaf)

En mars 2014, le Bassin annécien

comptait 11195 demandeurs d'emploi* soit une hausse de 5,2% par rapport à mars 2013. Au 4º trimestre 2013, le Bassin annécien affichait un taux de chômage de 6,6%, inférieur à la moyenne départementale (7,2%), rhônalpine (8,6%) et nationale (9,8%). Les jeunes et les seniors sont les populations les plus touchées par le chômage. La précarité liée au logement rend plus difficile l'accès à l'emploi pour les jeunes.

(Source : Préfecture de la Haute-Savoie, perçu mensuel de la situation de l'emploi mars 2014)

+ 5,7 % emplois depuis 2000

taux de chômage au 4° trimestre 2013



^{*} Catégorie A = personne n'ayant exercée aucune activité, même réduite.

CRÉATION D'ENTREPRISE

dans le Bassin annécien

Le Bassin annécien est un territoire actif puisqu'il concentre 29% des créations de Haute-Savoie, même si nous constatons une baisse en 2012 : 1990 créations en 2012 contre 2107 en 2011 et 2334 en 2010.

La création d'entreprises se stabilise après le "boom" généré par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009. Le taux de pérennité à 5 ans des entreprises est de 58 % dans le Bassin annécien. Il est supérieur aux taux départemental (54 %) et national (52 %) (Source : CCI, AED 74, INSEE). L'accompagnement des créateurs est un facteur clé de réussite. En effet, le taux de survie est renforcé lorsque le créateur bénéficie d'un accompagnement couplé à un financement. C'est un des atouts du Bassin annécien. Par exemple, les entrepreneurs-créateurs suivis par Initiative Grand Annecy (Plateforme d'initiative locale) ont un taux de survie à 3 ans de 83 %.

Depuis novembre 2012, les opérateurs de la création d'entreprises aux côtés des élus du Bassin annécien, de l'Albanais et d'Usses et Bornes ont créé le réseau CREAFIL avec un mot d'ordre : faciliter les démarches des créateurs et favoriser la réussite de leur entreprise.

LES ESPACES COMMERCIAUX DU BASSIN ANNÉCIEN

Nous notons 2 tendances :

- d'une part, une tertiarisation de locaux anciennement commerciaux
- d'autre part, l'extension de nouvelles surfaces commerciales sans création de nouveaux emplois : les effectifs salariés du commerce étaient de 13 338 en 2008 et de 13 464 en 2012.

AGRICULTURE

922 emplois dans l'agriculture en 2010 contre 986 en 2000. (Source : CG 74, Portrait de territoire)

Une baisse de 11% du nombre d'exploitations agricoles entre 2005 et 2010 (-13% en France dans le même temps).

L'activité reste cependant dynamique : aujourd'hui on compte encore 346 exploitations dans le Bassin annécien. Mais elles souffrent de la pression foncière et de la concurrence sur l'espace disponible entre secteurs d'activités (agriculture, résidentiel, tertiaire et industrie) mais aussi entre exploitants.

Le nombre d'exploitations "bio" est faible : 16 exploitations dans le Bassin annécien sur les 88 que comptent la Haute-Savoie. Deux freins sont constatés au passage en agriculture biologique : une concurrence sur le foncier et une agriculture laitière classique offrant une rémunération intéressante.

L'offre "circuits de proximité" est très nettement inférieure à la demande (y compris pour la restauration collective) malgré la présence dans le Bassin annécien de différents "points de vente" organisés par des producteurs locaux (Annecy, Seynod, Faverges, Sevrier, etc).

La fin des quotas laitiers en 2015 pourrait également avoir un impact important sur le marché laitier du Bassin annécien, si aucune organisation commune et structurée n'est mise en place.

UNIVERSITÉ

Le campus de l'Université de Savoie à Annecy-le-Vieux comptait 4632 étudiants en 2013. Les effectifs continuent de croître. La dynamique s'est confirmée tant pour la recherche que pour la formation.

Des atouts indéniables

- Développement de l'Université avec les acteurs locaux : le lien avec les acteurs économiques a encore été renforcé par l'intermédiaire du Club des entreprises de l'Université de Savoie
- De nombreuses formations en alternance donnent satisfaction aux étudiants et aux entreprises
- Première université de France, trois années de suite, pour les échanges ERASMUS (part des étudiants qui partent étudier à l'étranger)
- L'université de Savoie propose aussi des formations réalisées, pour partie ou totalement, en langue anglaise
- 21 formations liées au développement durable (DUT, licence, master ou ingénieur)

(Source : Université de Savoie)

Au cours des 5 dernières années, 5 thèses portant sur un sujet en lien avec la transition énergétique ont été conduites au Laboratoire Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement (LOCIE Polytech). Par exemple : capteurs solaires organiques ; développement de parois ventilées pour les bâtiments de demain ; développement de capteurs auto-stockeurs pour la réhabilitation des bâtiments.

TOURISME ZOOM DÉVELOPPEMENT DURABLE

80% des hébergeurs annonce une politique développement durable. Parmi les actions concrètes, la réduction de la consommation d'énergie, d'eau et le tri sélectif sont les plus cités. 55% des hébergeurs font également appel à des producteurs locaux pour l'alimentation. (Source : étude prospective 2010, Headligh consulting)

PRÉCONISATIONS

DU CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES STRATÉ-GIQUES QUI SONT LES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT.

MAINTENIR LA STRATÉGIE DE DÉVELOP-PEMENT TOURISTIQUE "4 SAISONS"

MAINTENIR LE LIEN ENTRE UNIVERSITÉ ET ENTREPRISES

Valoriser les formations et la recherche en lien avec le développement durable et la transition énergétique.

RENFORCER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET LES CIRCUITS COURTS

Affiner nos connaissances (localisation, marché, type d'entreprise) et explorer l'économie de proximité comme un relais de croissance. En articulant production et consommation locale, de nouvelles richesses et de nouveaux emplois peuvent être créés.

Promouvoir des circuits courts dans les domaines agricole et alimentaire.

Renforcer les circuits de proximité en communiquant auprès des producteurs, restaurateurs et consommateurs et en intégrant le maillon de la distribution.

Maintenir et développer des pôles de proximité dans les centres urbains et limiter l'augmentation de surfaces commerciales en périphérie.

Favoriser l'agriculture locale :

- Adapter la production agricole pour satisfaire la demande locale et notamment développer le maraîchage et ses circuits de distribution
- Accompagner les exploitants agricoles pour l'obtention de la certification "Bio"
- Poursuivre la réflexion sur les enjeux fonciers agricoles et agir dans ce domaine pour maintenir l'agriculture locale

Favoriser la filière bois locale :

- Développer et faciliter l'utilisation du bois local
 - Développer la filière bois énergie sur le territoire à travers notamment la mise en place des équipements nécessaires
- Lutter contre le morcellement des propriétés et promouvoir des plans de gestion des espaces boisés et agricoles

Développer une filière économique autour de la rénovation énergétique :

- Mieux communiquer auprès des prescripteurs et des usagers (entreprises, constructeurs, bailleurs et particuliers)
- Mettre en place des programmes d'accompagnement financier spécifiques

UN CHEF D'ENTREPRISE ÉCO-CONVAINCU : MICHEL VIGNOUD TÉMOIGNE



Pourquoi les entreprises s'orienteraient vers la transition énergétique ?

M.V: Que ce soit d'un point de vue éthique, de celui de leur image ou d'un point de vue économique, les entreprises devront impérativement trouver leur propre chemin de transition énergétique. Ces chemins sont multiples à condition de s'affranchir de la dictature du court terme et du rendement.

En quoi peuvent-elles agir ?

M.V: Isolation des bâtiments, récupération de l'énergie produite dans les process de production mais dissipée et partenaires locaux, recyclage des déchets, production propre d'énergies renouvelables, les sujets ne manquent pas. Et je ne doute pas que les stratégies et réorganisations correspondantes se révèleront payantes à moyen terme.

Dans mon entreprise, Alpes Contrôles, c'est la stratégie que j'ai choisie depuis plusieurs années et les résultats sont déjà au rendez-vous.

CIRCUIT DE PROXIMITÉ AGRICOLES



- Les points de vente collectifs ou marchés de producteurs se multiplient sur le territoire (par exemple : marchés de producteurs à Faverges et Sevrier, Au Rendez-vous du Terroir à Annecy, C'nos terroirs à Seynod, coopérative à Saint Eustache).
- La cuisine centrale d'Annecy qui produit 80 000 repas par an, travaille avec la Chambre d'agriculture pour mettre en place une formation spécifique des fournisseurs locaux aux pratiques durables et aux procédures de marchés publics.
- Le groupement de commande des villes de Seynod et Cran-Gevrier pour l'achat des denrées alimentaires dépasse le simple cadre d'une relation client/fournisseur. Elle élabore un véritable partenariat avec les producteurs locaux. Cela permet aux enfants de visiter les exploitations et aux producteurs de présenter leurs conditions de fabrication.

LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE **ÉCONOMIQUEMENT VIABLE** "BOIS ÉNERGIE"

Elle est identifiée dans le cadre du Contrat de développement de la Région Rhône-Alpes du Bassin annécien. Cette action consistera dans un premier temps à réaliser une étude de faisabilité analysant la demande, la mobilisation, l'optimisation de la ressource et les besoins en équipements dédiés. Elle associera l'ensemble des acteurs concernés : collectivités, propriétaires forestiers publics et privés, exploitants des plateformes de transformation, exploitants des chaufferies et consommateurs d'énergie.



MÉMO CE QU'IL FAUT RETENIR

POPULATION

191 263 habitants dans le Bassin annécien en 2011 (Source : INSEE, population légale au 1er janvier 2014)

- + 19039 habitants depuis 1999, soit + 11%,
- 0,88 % taux de variation annuel entre 1999 et 2011 pour tout le Bassin annécien.
- Des disparités entre les EPCI: si pour l'agglomération d'Annecy ce taux est de 0,73 %, pour les autres EPCI il est supérieur à 1 %.

EMPLOI & ENTREPRISES

- Le Bassin annécien comptait au total (privé et public)
 97586 emplois en 2010, soit une hausse de 5,7% par rapport à 2000 (Source : Comète, CG74, portrait de territoire
- En 2012, les emplois salariés privés étaient de 72 294 et les établissements au nombre de 7588 (Source : données Séquoïa de l'Acoss et des Urssaf).
- 1990 entreprises ont été créées dans le Bassin annécien en 2012. La création d'entreprises marque un pas (Source : CCI Haute-Savoie).

CHÔMAGE

- 6,6% taux de chômage au 4° trimestre 2013, il est inférieur aux taux départemental (7,2%) et national (9,8%) à la même période,
- En mars 2014, le Bassin annécien comptait 11195 demandeurs d'emploi de catégorie A (+533 par rapport à mars 2013), soit une hausse de 5,2% par rapport à mars 2013.

UNIVERSITÉ

Une augmentation d'environ 10% des effectifs étudiants : 12539 étudiants inscrits à l'Université de Savoie (2013) dont 4632 sur le campus d'Annecy-le-Vieux.

(Source : Université de Savoie)

CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE

 En 2013, les zones touristiques du lac d'Annecy et du massif des Aravis comptaient 185 876 lits touristiques soit près de 28 % de la capacité d'accueil Haut-Savoyarde. (Source : Savoie Mont-Blanc Tourisme)

AGRICULTURE

- 346 exploitations agricoles en 2010 (dont 76 dans l'agglomération annécienne, 81 sur le tour du lac et 189 dans les vallées de Thônes), une diminution de 11 % par rapport à 2005 (Source : Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, BASAGRI),
- 922 emplois dans l'agriculture en 2010 (Source : CG 74 Portrait de territoire),
- 84% des exploitations considérées comme pérennes,
- 16 exploitations en agriculture biologique (Source : Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc).

FRONTALIERS

En 7 ans (2005/2012) le nombre de frontaliers a augmenté de près de 90 % dans le Bassin annécien (Source : OCSTAT)

- 6358 frontaliers en 2012 contre 3392 en 2005,
- 90 % des frontaliers du Bassin annécien résident dans l'agglomération annécienne.

HABITAT

- En 2012, le Bassin annécien comptait 107102 logements dont 30 % en individuel et 70 % en collectif (Source: CG74-Portrait de territoire),
- Le taux de logements locatifs sociaux / au parc total de résidence principal est de 13,5% à l'échelle du Bassin annécien (12,4% en Haute-Savoie, 16,3% en Rhône-Alpes et 18% au niveau national) (Source: DDT74),
- 4100 € / m²: prix pour un appartement neuf dans le parc privé (surface habitable, hors sationnement),
- 13€/m²: prix pour un loyer dans le parc privé (hors charges).

PRÉCARISATION DES MÉNAGES

- Au 1er janvier 2012, 17234 personnes ont des revenus inférieurs au seuil de bas revenu (c'est à dire < à 903 € mensuel au 31/12/08 et 982 € mensuel au 21/12/11), représentant 9% de la population totale du Bassin annécien.
- Augmentation de la population sous le seuil de bas revenu observée : +15,3% entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2012 (Source : CAF).

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE & ÉMISSIONS DE GES

- 426100 Tonnes équivalent pétrole (Tep) d'énergie finale consommée dans le Bassin annécien en 2012, en diminution de près de 0,7% depuis 2000,
- L'habitat (34,5%) et les transports (29,6%) sont les secteurs les plus consommateurs d'énergie,
- 983282 TeqCO₂ d'émissions de gaz à effet de serre en 2012, soit 5,2 Teq CO₂/habitant/an correspondant aux ratios régional et national (Source : OREGES, observatoire régional de l'énergie des gaz à effet de serre)

GLOSSAIRE

ADEME Agence de l'environnement et de la

maitrise de l'énergie

ANAH Agence nationale pour la rénovation

de l'habitat

BBC Bâtiment basse consommation

C2A Communauté de l'agglomération

d'Annecy

CAF Caisse d'allocations familiales

CCI Chambre de commerce et de

l'industrie

CCPF Communauté de communes du Pays

de Faverges

CCRG Communauté de communes de la Rive

Gauche

CCT Communauté de communes de la

Tournette

CCVT Communauté de communes des

Vallées de Thônes

CDDRA Contrat de développement durable

Rhône-Alpes

CG 74 Conseil général

CITIA Cité de l'image en mouvement

CLD Conseil local de développement

DDT Direction départementale des

territoires

DPE Diagnostic de performance

énergétique

FART Fonds d'aide à la rénovation thermique

GES Gaz à effet de serre

HLM Habitation à loyer modéré

OCSTAT Office cantonal de la statistique

(Genève)

OREGES Observatoire régional de l'énergie et

des gaz à effet de serre

OSV Outdoor Sports Valley

PLH Programme local de l'habitat

PLU Plan local d'urbanisme RP Résidence principale

SEM Société d'économie mixte

SIBRA Société intercommunale des bus de la

région annécienne

TCO2 Tonne équivalent carbone
TEP Tonne équivalent pétrole
TEPOS Territoire à énergie positive

Nos partenaires experts

Le Carnet de bord est le fruit d'un travail collectif auquel ont contribué de nombreuses instances privées, associatives et institutionnelles. L'ensemble des contributeurs et participants aux deux séminaires conduits en 2013 ont permis de structurer cette édition.

Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre départementale des Notaires, Cobaty, Communauté de l'agglomération d'Annecy, Confédération fédérale de l'encadrement et Confédération générale des cadres de Haute-Savoie, Conseil Général de Haute-Savoie, DIRECCTE, Direction départementale des territoires de Haute-Savoie, École Supérieure d'Art de l'agglomération d'Annecy, Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes, Fédération nationale des associations d'usagers des transports, Halpades, Haute-Savoie Habitat, Jeune Chambre Économique d'Annecy, La Turbine sciences (CCSTI), Lac d'Annecy Environnement, Parc naturel régional du Massif des Bauges, Prioriterre, Région Rhône-Alpes, Université de Savoie.



CONTACTS

Conseil local de développement du Bassin annécien Communauté de l'agglomération d'Annecy 46 Avenue des Îles BP 90 270 • 74 007 Annecy 04 50 63 48 74 • amenagement@agglo-annecy.fr